

LES ADMINISTRATEURS ET L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS AU SEIN DE NOS ORGANISATIONS PRIVÉES NON LUCRATIVES

10^{ème} UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DES ADMINISTRATEURS

Vivre en démocratie, c'est vivre dans un régime politique où les pouvoirs sont séparés et répartis entre des institutions et des acteurs, et où des équilibres sont construits indépendamment, en théorie, des hommes et des femmes qui les dirigent et les animent. Évoquer le pouvoir conduit aussi à examiner des contre-pouvoirs. Le rapport entre pouvoirs et contre-pouvoirs, loin d'être figé, est sans cesse en mouvement. Ces mouvements sont explicites ou implicites, parfois complexes à saisir selon les périodes historiques et les tensions qui les traversent.

Nos organisations privées non lucratives, en leur qualité de corps intermédiaires, occupent une place privilégiée et leur responsabilité dans la vitalité démocratique est majeure. Elles sont aussi elles-mêmes parfois interpellées dans leurs propres équilibres et enjeux de pouvoir internes.

Démêler et mieux comprendre les tenants et aboutissants des équilibres et déséquilibres de pouvoirs pour nos organisations privées non lucratives du secteur sanitaire, social et médico-social : telle est l'ambition de cette journée nationale de formation.

En effet, les conflits, désaccords, divergences, compromis, arbitrages... sont consubstantiels tant au fonctionnement démocratique qu'aux relations humaines.

Nous approfondirons cette question du pouvoir : de l'environnement global dans lequel nos organisations évoluent, à leur rôle dans le contexte particulier de la société française d'aujourd'hui, en passant par les relations entre elles, et jusqu'à leur fonctionnement interne et les liens de la gouvernance avec les parties prenantes.

Qu'est ce qui se joue ? Quels sont les éventuels rapports de force ? Quels équilibres ? Comment éviter les abus de pouvoir, qu'ils soient à caractère personnel ou collectif ? Et, en définitive, comment mieux appréhender l'altérité et dynamiser le pluralisme ?

Cette journée nationale de formation des administrateurs propose d'explorer ces interrogations et tensions en s'appuyant tant sur des éclairages théoriques que sur des partages d'expériences par des pairs et des échanges.

Pour les participants, il s'agit d'apprécier le rôle politique et social de nos organisations privées non lucratives et de tracer des pistes avec l'ambition d'être toujours garant d'une gouvernance démocratique malgré les mises en tension inhérentes à la démocratie elle-même.

INSCRIPTIONS

Remplissez un [bulletin d'inscription en ligne](#)

Ou bien Imprimez un [bulletin d'inscription](#)

Mardi 26 mars 2019 de 9h à 17h15

Cité Internationale Universitaire de Paris, 17 boulevard Jourdan – 75014 Paris

☎ 01 53 98 95 03 ✉ formation@fehpa.fr

LES ADMINISTRATEURS ET L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS AU SEIN DE NOS ORGANISATIONS PRIVÉES NON LUCRATIVES

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux autour des équilibres de pouvoirs à de multiples niveaux
- Identifier des risques et des bonnes pratiques en matière de fonctionnement démocratique de nos organisations privées non lucratives
- Analyser des modalités de fonctionnement dans les relations des administrateurs avec les parties prenantes, clarifier les places institutionnelles et les outils afférents



Mardi 26 mars 2019
de 9h à 17h15



Cité Internationale Universitaire
de Paris
17 boulevard Jourdan
75014 Paris



316€
par personne

01 53 98 95 03

formation@fehapa.fr

Prérequis :

Connaissances de base du secteur privé non lucratif et des structures sanitaires, sociales et médico-sociales

CONTENU

Pouvoirs et contre-pouvoirs au cœur des sociétés démocratiques

La démocratie en ce début de 21ème siècle
Des mouvements et des enjeux
Place et rôle des corps intermédiaires

Évolutions du monde associatif, impacts politiques et sociétaux

Le renouvellement du débat démocratique et la délibération dans le secteur privé non lucratif
Les relations entre l'associatif et le politique ; les conditions d'un rôle de contre-pouvoir
Le sens de l'engagement associatif et les enjeux humains
Les rapports de pouvoirs entre les associations et entre les champs d'intervention
L'association, une école de démocratie

Pratiques et enjeux de pouvoirs au sein des organisations privées non lucratives

Les relations entre les instances et à l'intérieur des instances : Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau
Les statuts associatifs : un levier
Le cas particulier des relations entre associations dans le cadre des rapprochements

La gouvernance et ses relations avec les parties prenantes :

• Les administrateurs et le management

Le fonctionnement du binôme Président/Directeur
Fondamentaux et conditions de réussite
Les outils et médiations, la déclaration unique de délégation

• Les administrateurs et les patients et personnes accompagnées

La responsabilité des administrateurs vis-à-vis des patients et des personnes accompagnées
Un contexte : la démocratie en santé
L'intégration et la prise en compte de la parole et de l'expérience des patients et personnes accompagnées au niveau de la gouvernance
Place institutionnelle du Conseil de vie sociale et/ou de la Commission des usagers
Usagers de l'association et associations de représentation des usagers : différences et complémentarités

• Les administrateurs et les salariés

La responsabilité des administrateurs vis-à-vis des salariés
Les administrateurs et le dialogue social : place et limites
Les salariés, des parties prenantes de la stratégie au sein du CA ?

Public

Présidents et administrateurs des associations, fondations, congrégations, mutuelles et organismes de retraite complémentaire et de prévoyance adhérent à la FEHAP, éventuellement accompagnés de leurs directeurs.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques
- travaux en sous-groupes
- illustrations à partir du terrain
- échanges et mutualisation

La matinée comprendra **trois conférences en plénière**, suivies chacune d'un échange avec les participants. Trois **ateliers** au choix seront proposés l'après-midi, avec un intervenant spécialiste du sujet et le retour d'expérience d'un président.

Intervenants

Blandine Boulay, avocate – Cabinet Boulay & Lévy

Nicolas Brun, coordonnateur pôle protection sociale-santé – UNAF, ancien Président du CISS

Chantal Bruneau, secrétaire générale - Haut Conseil à la vie associative (HCVA)

Alain Dréano, consultant - Cabinet Conseil « Sur Mesure »

Orlane François, Présidente – Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE)

Juliette Lévy, avocate – Cabinet Boulay & Lévy

Michel de Tapol, responsable associatif, membre du HCVA

Présidents d'associations ou de fondations : **Yves Baton**, **Marc Bisbrouck**, **Adrien Kervella**, **Bernard Verrier**